



## Dans ce numéro

### Edito

### Vivre à Cras

### Echos du Conseil

### Municipal

### Intercommunalité

### Associations



## Edito

Chers habitants de CRAS,

Voici le 34<sup>ème</sup> numéro de notre journal communal. Les sujets sont divers et variés. Comme vous avez pu le constater, la réhabilitation du bâtiment mairie école est en cours et les travaux devraient durer l'année. La tranche d'assainissement du centre village devrait se terminer d'ici fin juillet. Quant à la 3<sup>ème</sup> tranche de réfection de la voirie de Montferrier et du Suzet, les travaux devraient démarrer après la rentrée.

Nous avons bien conscience des nuisances engendrées par toutes ces actions menées conjointement, mais c'est l'été et par conséquent la période d'intervention la plus propice.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Recevez l'assurance de mon profond respect et de toute mon amitié.

Le Maire, Nicole DI MARIA



### La Crazette

Bulletin d'informations  
municipales

Mairie de Cras  
12 route des Ecoles - 38210 CRAS  
Tel 04 76 07 94 10  
Fax 04 76 07 55 87  
Courriel :  
[mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)

Responsable de publication :  
Nicole DI MARIA  
Commission Communication

**Ne pas jeter sur la voie  
publique**

## Vivre à Cras

### FOUR COMMUNAL



L'inauguration du four communal a eu lieu le **samedi 30 avril 2016**.

« Aujourd'hui samedi 30 avril est un grand jour puisque nous avons le bonheur d'inaugurer notre four à pain communal.

Certes, ce four a une histoire. Je dirai que pour moi, ou plutôt pour nous tous, ce four est porteur d'histoires... Il a en effet eu un long parcours de vie chemin de la Combe Billard mais aussi et surtout il représente un autre parcours de vie, celui d'Hugues VALLIN et de sa famille qui en avaient fait don à la commune.

Je tenais à lui rendre hommage, par ces quelques mots, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les habitants. Cet hommage, nous avons unanimement décidé de le concrétiser en donnant à ce four communal le nom de son donateur. »

« **Four communal Hugues VALLIN** »

« Ce four a donc été démolé très minutieusement du quartier du moulin fin 2013, puis stocké et remonté à cet emplacement.

C'est L'association Aplomb réel partenaire de notre village depuis fin 2012 qui s'est chargée de cette construction. Au fur et à mesure des différentes formations d'ouvriers professionnels en éco construction et en restauration du patrimoine, le four a repris vie.

Les matériaux : la pierre qui vient d'une vieille grange de Cras, la terre, le bois sont des matériaux respectant l'environnement.

Grâce à leur expérience et leur professionnalisme, le four est achevé.

Les travaux ont pu être largement réglés grâce à une ancienne association du village : l'association Cras animation, ancien comité des Fêtes qui a versé ses comptes de liquidation pour aider au financement de cette opération.

Nous espérons que les associations du village pourront et auront plaisir à utiliser ce four pour leurs manifestations, créatrices de vie dans notre village.

Ce four à pain c'est aussi la sauvegarde du patrimoine bâti de notre village ...

Enfin, je souhaite remercier très vivement tous les acteurs : du petit ramasseur de cailloux ou donateur de matériaux mais également l'architecte, l'association Aplomb, tous les bénévoles, les élus et aussi Michel, notre employé communal qui croit et aime embellir le patrimoine de la commune, et qui a fabriqué le pain et les brioches que nous pourrons déguster tout à l'heure. «



Patricia, Yoann, et Adam ont coupé le ruban du four communal Hugues VALLIN.

## CHANTIERS :



Les travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie/Ecole primaire ont débuté et vont se poursuivre jusqu'à la fin de cette année. Les habitants pourront de nouveau se rendre à la Mairie ainsi que les élèves de primaire dans une belle classe avec des toilettes dignes de ce nom.



Les travaux d'assainissement collectifs tranche « Nord village » sont également en cours de réalisation pour une durée d'environ 4 semaines. Nous aurons ainsi toutes les habitations situées sur la route principale (départementale D 153 qui traverse le village) et une bonne partie des logements situés sur le chemin des étangs et sur le chemin des Feugères raccordées au tout à l'égout.



**sictom**  
sud grésivaudan

**La déchèterie de Vinay sera fermée à partir du 4 juillet 2016** jusqu'à la fin des travaux de modernisation et d'agrandissement soit le 15 novembre 2016.

Durant cette période, les déchèteries de St Sauveur et de St Quentin sur Isère sont à votre disposition pour vos dépôts.



**St Quentin/Isère** ZA du Gouret  
(Direction la Rivière)  
Tél. 04 76 93 31 75  
Lundi de 14 h à 18 h  
Mercredi et samedi 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

**St-Sauveur** Route de la Croix de May  
04 76 38 36 94  
Lundi au vendredi 9H à 12h et 13h30 à 18h  
Samedi de 9h à 18h

Informations SICTOM 04 73 38 66 03  
accueil@sictomsg.fr

## ETAT CIVIL :



FÉLICITATIONS

Bienvenue à **Elina**, née le 4 mai.

## REVISION DES LISTES ELECTORALES A V I S A U X É L E C T E U R S



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une

liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Pièces à produire :

- Pour la preuve de la nationalité et de l'identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.

- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

## LE RECENSEMENT



**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.**

Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
- livret de famille,
- justificatif de domicile.



## INCIVILITE

Un drapeau a disparu ...  
soir de l'Euro ...



## LE CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, après-midis récréatifs à la salle communale de Morette de 14h30 à 17h00

### Atelier **sommeil et stress**

Les 22 et 29 septembre de 9 à 11h  
à la salle des fêtes Marcel Gaillard.

## ECOLE



## BEAUCOUP DE PROJETS A L'ECOLE

### **Basket pour petits et grands**

Les écoliers de la maternelle et du primaire ont pu redécouvrir le basket dans le cadre du partenariat entre le club de basket de Tullins et nos 2 classes.



## Projet pédagogique sur l'architecture et le patrimoine,

**Les maternelles à la découverte du Patrimoine, de la montagne... et en musique**

*La classe des maternelles de Cras est partie 3 jours à Autrans !*

Du 13 au 15 juin, les 19 élèves de petites et moyennes sections de Cras, accompagnés de leur maîtresse Catherine Watré, de leur Atsem et de trois encadrantes (dont deux infirmières), sont partis à la découverte du patrimoine architectural, de la flore et de la faune du Vercors.

Au programme du séjour : sorties nature malgré une météo « humide », réalisation de tableaux à base des matériaux trouvés dans la nature : « land art ». Découverte du vocabulaire lié à l'habitat traditionnel dans le Vercors : Sauts de Moineaux, Couves... mais aussi des chansons et l'utilisation d'instruments à percussions : djembé et balafon.

Une expérience inoubliable pour les enfants et les encadrants, heureux de ces moments partagés au cœur de la nature !



### Aussi, les écoliers-bâisseurs des écoles de Cras – Morette

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'architecture et le patrimoine, et après un travail d'une année sur le sujet, l'équipe enseignante des écoles maternelles et élémentaires de Cras-Morette a choisi l'étude d'un mode de construction emblématique de nos communes comme aboutissement de leur projet : le pisé.



L'étude d'un texte de Stendhal en Cours Moyen (CM), vantant la grandeur des paysages visibles de nos coteaux, a motivé l'élaboration d'un mur « panoramique » collectif, en pisé-adobe, érigé par l'ensemble des classes de Morette et Cras (de la Petite Section de maternelle aux CM).

### Une des plus belles vues du monde

\* Extrait de *Mémoires d'un Touriste*, Tome II, page 122.

« ...Je suis arrivé tout à coup à une des plus belles vues du monde. C'est après avoir passé le petit village de Cras, en commençant à descendre vers Tullins. Tout à coup se découvre à vos yeux un immense paysage, comparable aux plus riches du Tifien... ».

### « Leur pierre à l'édifice »

Chaque classe a utilisé l'Adobe (mélange de paille, terre, sable et eau), préparé par l'association Aplomb, et a rempli les moules en bois, puis assuré le décoffrage des briques. Celles-ci ont ensuite séché pendant 3 semaines.



Une fois les fondations achevées, un coffrage a été confectionné afin d'accueillir la partie en pisé (mélange de terre argileuse et sable compressé, à l'aide d'un pisoir ou « pisou »). Les élèves ont alors renversé des seaux de pisé puis entassé les couches successives avec les pisoirs.

Fin juin, chaque écolier est venu apporter sa « pierre à l'édifice » en posant les quelques 600 briques d'adobe qu'ils avaient précédemment réalisées.



Les briques sont « liées » entre elles par des joints au mortier. La touche finale du mur fut la pause de la toiture.

### Une fenêtre sur le Vercors



Ce mur de 1,60m de haut et 2,50m de long s'élève sur un terrain communal de Morette, en contrebas de l'église, certes éloigné de quelques centaines de mètres de la route de Stendhal mais duquel on aperçoit tout de même les montagnes environnantes. Le toit en tuile qui le recouvre permettra de le protéger des intempéries.

### Un projet collectif et solidaire

Ce projet a permis de mieux connaître l'architecture en général, ainsi que le patrimoine local et a également offert l'opportunité de développer d'autres compétences telles que le travail en équipe, le partenariat et la solidarité. Ce travail a, en effet, nécessité le partenariat entre élèves de même âge mais également entre élèves d'âges très différents.

La participation de l'association Aplomb, formatrice dans les domaines de la maçonnerie « durable » garantit la conformité du projet en termes de construction. Elle a mis à disposition les connaissances de Laurent MARMONNIER, formateur expérimenté et Kévin NOBLE, animateur à destination de jeunes dans les techniques de l'éco-construction. Ces personnes sont intervenues à titre bénévole.



L'inauguration qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet a été l'occasion pour les écoliers bâtisseurs de présenter, avec fierté, leur réalisation !

### Un grand spectacle de Théâtre au Péricolaire , Les Doux et .....





**Le jeudi 1er septembre 2016**

### **SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL**



Dans le dossier aux familles, retrouvez toutes les informations relatives aux horaires de classes, de garderies, de transport, et des temps périscolaires ainsi que toutes précisions utiles concernant le fonctionnement de la cantine (qui reste associatif).

Concernant le financement des temps de garderie, des précisions vous seront apportées le plus rapidement possible.

Pour la mise en œuvre du portail des familles, tous les renseignements auprès du Syndicat Scolaire Intercommunal Mairie de Notre Dame de l'Osier 47 route de la Forge 38470 Notre Dame de l'Osier

Tél : 04.76.38.93.59

Adresse mail : [sy.scolaire@laposte.net](mailto:sy.scolaire@laposte.net)

Ces explications sont disponibles sur le site <http://www.syndicat5ecoles.fr>.

Pour toute question déposez votre message dans la rubrique contact.

### **Appel à bénévoles**

Le syndicat scolaire est toujours à la recherche de personnes bénévoles disponibles pour les temps périscolaires, pour une durée d'intervention de quelques jours, ou semaines, ou mois, ou pour toute l'année scolaire, susceptibles d'apporter des idées nouvelles, et/ ou souhaitant faire partager leurs passions, leur savoir-faire, dans le cadre de cette nouvelle organisation de la journée de l'enfant.

Prenez contact au 04 76 38 93 59 ou via <http://www.syndicat5ecoles.fr>

### **TRANSPORT SCOLAIRE**



[www.isere.fr](http://www.isere.fr) **Pack Transport**

Chaque enfant, de la maternelle au lycée, doit être muni d'un titre de transport valide.



## ACCUEIL EN MAIRIE

Tél. 04 76 07 94 10  
[mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)



**Pendant la période estivale, la permanence**

**le mercredi : 9h à 11h**

**à la salle des fêtes est suspendue ;  
 Mais réception sur rendez-vous après  
 contact téléphonique.**



Et pour tout problème, contacter le maire ou les adjoints.



### SITE INTERNET COMMUNAL

Retrouvez les actualités du moment, les comptes rendus de conseils, des liens sur le syndicat scolaire, la 3C2V, les associations  
<http://www.cras.sud-gresivaudan.org/>

## INFOS PRATIQUES

Urgences médicales : 0810 015 033

EDF Dépannage : 0810 333 338

CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57



SAMU



Police  
Gendarmerie



Pompiers



Toutes  
urgences

## Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées ci-après de manière résumée les délibérations.

### SEANCE DU 02/05/2016

#### 2016-19 : RÉHABILITATION MAIRIE-ÉCOLE VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

à laquelle participait

Madame la Trésorière de TULLINS.

Les entreprises ci-après ont été retenues :

Lot 1 : Déconstruction/Maçonnerie/VRD

CS Rénov : 43 658.53 €

Lot 2 : Charpente couverture

Charpente Oliveira : 33 062.60 €

Lot 3 : Façades : Kilinc : 37 255.00 €

Lot 4 : Menuiserie /Bois et Occultations

Ribeaud : 24 003.92 €

Lot 5 : Plâtrerie :

Cogne-Marion : 51 032.50 € ;

Lot 6 : Sols souples : Bailly : 15 127.20 € ;

Lot 7 : Peinture/carrelage

Pitou : 27 137.06

Lot 8 : Electricité / courants faibles

Snef : 45 777.74 € ;

Lot 9 : Plomberie / sanitaires / ventilation

Bruno Balme 31 031.74 €

#### 2016-20 : RÉACTUALISATION DE LA DELIBERATION DETERMINANT LE TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE.

#### 2016-21 : SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES ADJOINTS TECHNIQUES et ADMINISTRATIF au 1<sup>er</sup> mai 2016



**SEANCE DU 15/06/2016**

A l'unanimité,

**2016-22 : RÉHABILITATION MAIRIE-ÉCOLE  
VALIDATION PRÊT PSPL A 0%**

Validation du contrat de prêt PSPL contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations à taux zéro d'un montant de 300 000 €00 pour le financement de la réhabilitation du bâtiment Mairie École, dont la durée est de 20 ans.

**2016-23 : RÉACTUALISATION DE LA  
DELIBERATION 2015-33 RÉGIME  
INDEMNITAIRE**

Mise à jour de la délibération du 10 juin 2015 pour validation et réactualisation des modalités suite aux changements de grade du 1<sup>er</sup> juin.

**Questions diverses :**

- **Présentation portant projet de fusion des trois communautés de communes de Bourne à l'Isère, du Pays de Saint Marcellin et Chambaran Vinay Vercors :**

Le Préfet nous a fait parvenir l'arrêté préconisant la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil municipal devra délibérer dans un délai de 75 jours à dater de la réception de l'arrêté préfectoral.

- **Réflexion sur la mise en place du PLU**
- **Travaux Mairie-École : avenant Lot N°1 – Démolition et maçonnerie** de la cloison séparant la salle de classe de la bibliothèque. D'autres avenants seront nécessaires, une délibération globale sera prise en temps opportun.

**- Fermeture Mairie**

Les permanences des mercredis matins ne seront pas assurées pendant les mois de juillet et août.

Prendre contact par téléphone pour toutes demandes de rendez-vous :

04 76 07 94 10

**SEANCE DU 06/07/2016****2016-24 : approbation de L'ARRÊTÉ  
PRÉFECTORAL PORTANT PROJET DE PÉRIMÈTRE  
DE LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE  
COMMUNES LA BOURNE A L'ISERE,  
CHAMBARAN VINAY VERCORS et PAYS DE  
ST-MARCELLIN.****2016-25 : MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA  
3C2V**

Les compétences obligatoires sont complétées par l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La collecte, le transport et la distribution d'eau potable ainsi que les actions sociales d'intérêt communautaire deviennent des compétences optionnelles.

**2016-26 : COMPOSITION DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE APRÈS LA FUSION**

Le Maire informe l'équipe municipale que sur proposition des 3 communautés de communes, les règles de droit commun seront appliquées. Certains conseillers regrettent ce choix et auraient préféré l'application d'un accord local. En tout état de cause, la commune de CRAS siègera au conseil communautaire de la nouvelle communauté avec 1 voix, comme c'était le cas précédemment.

**2016-27 : VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL  
SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE  
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT****Questions diverses :****FPIC : fonds de péréquation  
intercommunale.**

Les communautés de communes « riches » payent une participation qui est répartie aux communautés de communes « pauvres ».

Les communes contribuent également. Pour 2016 : 780 € pour Cras.

### Information sur la taxe d'habitation après fusion.

Actuellement la part communale 15.06 + la part EPCI représente 22.81 %. Après fusion, la part communale restera 15.06 ; par contre la part de l'EPCI sera 5.88 soit un total de 20.94 %.

### Choix d'un cabinet pour l'élaboration du PLU. La commune est en attente de devis.

### Mutualisation des services entre CRAS et MORETTE :

Les élus de CRAS sont tout à fait favorables à une mutualisation de services plus intense. Des réunions intercommunales ont eu lieu. Les échanges ont été riches. Ils se poursuivront.

### Syndicat Scolaire Intercommunal :

Un large échange de vues sur le financement des garderies a été évoqué. Une réunion du conseil syndical se tiendra le 12 juillet.

### - Compte rendu du conseil d'administration de l'association Aplomb .

## Intercommunalité

3C2V

### Fusion communauté de communes

Fusion du Sud Grésivaudan : les échéances à venir

Juin - décembre 2016 : **Composition du Conseil communautaire**

Septembre - décembre 2016 : **Arrêté portant fusion**

- Le Préfet peut, s'il le souhaite, prendre l'arrêté de fusion dès septembre 2016
- L'arrêté comportera la liste des communes, le nom de l'EPCI, son siège, les compétences exercées au 01 janvier 2017 et – le cas échéant – la composition du conseil communautaire (si les communes se sont prononcées sur ce point)



Le Grand Séchoir  
705 route de Grenoble  
38 470 VINAY  
Tél. : 04 76 36 36 10

### **MERCREDI DES ENFANTS**

A 15h. Tarif 5 €. Durée 2h. Réservation indispensable au 04.76.36.36.10

### **Atelier smoothies**

20 juillet et 10 août



### **Atelier la Noix de Grenoble,**

reine des pâtisseries 3 août  
Avec les conseils de Franck Jouvenal, Pâtissier-chocolatier à la Côte-Saint-André, pour cuisiner la Noix en tartelette, en cookies...

Samedi 6 août Sur le thème : "Au fil de l'eau, la recherche de la Vie"

**Atelier les petits astrophysiciens** à 10h  
Fabrication de maquettes Durée 2h -  
**Séances de Planétarium** à 14h00, 15h30, 17h, 18h30 "L'eau, une aventure cosmique" - durée 30 minutes -  
Réservation indispensable

### **Visite Théâtralisée –**

Mercredis 27 juillet et 17 août à 15h30  
"L'épopée du Casseur de noix"

Une nouvelle façon de visiter le Grand Séchoir.



**Conférence les Elixirs floraux de Flora**

vendredi 5 août à 17h



Les bienfaits de la fleur du noyer en élixir floral

**La nuit des étoiles**

Samedi 6 août

« Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles »



**Diaporama à 21h:** les toutes dernières découvertes des sondes spatiales Rosetta et New Horizon au sujet de l'eau et de la vie dans l'Univers

**Soirée observation des étoiles à 22h30 :** la planète Mars et les recherches de traces de vie sur la planète rouge.


[mediathequelisla@gmail.com](mailto:mediathequelisla@gmail.com)

04 76 65 80 74

mercredi 9h-12h et 14h-17h,

vendredi 16h-19h

samedi 9h-12h et 14h-16h

**Centre de Loisirs des 3- 12 ans**

Vacances d'été

du 06/07/2016 au 29/07/2016 et du 16/08/2016 au 26/08/2016



Inscription en ligne sur le portail des familles



3, avenue Brun-Faulquier 38470 VINAY

3c2v.fr 04 76 36 70 62

1996-2016

## Le relais assistantes maternelles a 20 ans!



Il y a quelques 20 années suite à la mobilisation d'Elus, d'Assistants maternelles, du Médecin de PMI et du Chef de Circonscription de l'ancien Conseil Général, la Communauté de communes a pu mettre en place une structure novatrice permettant de valoriser le travail des assistantes maternelles à domicile, de soutenir un accueil familial de qualité et favoriser des relations de proximité.

20 années durant lesquelles grâce à l'engagement de la collectivité et d'autres partenaires institutionnels tels que la CAF et le Conseil Départemental, la MSA les familles, les professionnelles, les enfants ont pu trouver des réponses en matière de garde, de contractualisation, d'éducation...

20 années de temps collectifs délocalisés au sein des communes, d'accompagnement lors des permanences administratives, d'événements festifs....

Nicole Di Maria, vice-présidente de la 3C2V avait convié à souffler les 20 bougies le 4 juin dernier au pôle de services à Vinay.



**MISSION LOCALE**  
Pays du Sud-Grésivaudan

### EMPLOI-FORMATION 16/25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE



Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel ? Vous recherchez des solutions pour

prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement ?

L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.

Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin, 7 rue du Colombier :  
lundi de 13h30 à 17h30,  
mardi au jeudi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30  
vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

N'hésitez pas à consulter le site internet [missionlocale.sud-gresivaudan.org](http://missionlocale.sud-gresivaudan.org) et à rejoindre la page Facebook

## Pour les Demandeurs d'emploi

PÔLE EMPLOI agence de St Marcellin  
4 rue Lafontaine - 38160 Saint-Marcellin

## PAISS



Le groupe PA-ISS pour  
« Pôle d'Activités et  
d'Innovations Sociales et  
Solidaires » –

est un Groupe  
Economique Solidaire

(GES) né en 2008 de la fusion de  
plusieurs associations du territoire Sud-  
Grésivaudan.

Des valeurs fortes :

- L'économie sociale et solidaire.
- Le développement local.
- Le développement durable.

Dans une volonté de préservation et de  
valorisation des ressources naturelles en  
s'inscrivant dans des projets porteurs de  
sens pour les générations futures.

Aujourd'hui le groupe PA-ISS se  
découpe en deux domaines de  
compétences principales :

**PA-ISS Emploi** propose des missions de  
travail temporaire auprès de  
collectivités, d'associations,  
d'entreprises et de particuliers ;

**PA-ISS Recycl'éco** gère la Recyclerie de  
Saint-Sauveur qui récupère, valorise et  
revend à prix modeste des meubles,  
vaisselles, vêtements, etc... Une  
boutique a également vu la jour en  
complément dans le centre-ville de St-  
Marcellin

2 Place du Souvenir Français  
38160 SAINT MARCELLIN

Tel : 04 76 38 60 13

info@pa-iss.net

<http://pa-iss.sud-gresivaudan.org>

**UN SERVICE REACTIF**

Pour gérer toutes vos urgences  
en cas d'absences ou de surcroît  
d'activités

**UN SERVICE SIMPLE**

Vous exprimez vos besoins et  
nous nous chargeons de toutes  
les démarches administratives

**ET SUR MESURE**

Nous disposons d'un vivier de  
compétences prêt à intervenir à  
votre demande. Nous formons  
tous nos salariés pour répondre au  
mieux à vos besoins

### Nous contacter

PA-ISS EMPLOIS  
Association Intermédiaire  
de l'insertion par l'Activité Economique  
2, Place du Souvenir Français  
38160 Saint Marcellin  
N° Accueil : 04 76 38 60 13  
N° Emploi : 04 86 11 33 19  
E-mail : [emplois@pa-iss.net](mailto:emplois@pa-iss.net)  
Internet : [pa-iss.sud-gresivaudan.org](http://pa-iss.sud-gresivaudan.org)

### MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL



### CHIFFRES CLEFS 2015

67 salariés  
mis à disposition

22 000 heures  
de travail effectuées

85% de sorties  
vers l'emploi ou la formation

Une solution réactive, simple et  
sur mesure, pour faire face à vos  
besoins en main d'œuvre

Exprimez vos besoins et nous  
trouverons les compétences qui  
vous conviennent !



**Maintenant, tous les emballages se trient !**



Depuis le 1<sup>er</sup> juin, tous les emballages,  
sans aucune exception, sont à déposer  
dans les conteneurs jaunes. Finies donc  
nos hésitations face au tri des déchets !  
Tout devient plus simple : pots,  
barquettes, tubes, dosettes, films,  
sachets, blisters en plastique rejoignent  
désormais les filières de recyclage des  
plastiques avec les bouteilles et les  
flacons.

### Trier un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri  
permet aux industriels d'exploiter de  
nouvelles filières pour recycler nos  
déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

### Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages<sup>1</sup>.

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités<sup>2</sup> qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

### Ça devient beaucoup plus simple !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

**Alors, plus aucune hésitation,  
le tri on s'y met tous à fond !**

#### TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



### AMBROISIE

#### Attention allergie !



L'ambrosie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement allergisant.

La région Rhône-Alpes est la région française la plus affectée par la diffusion de pollens d'ambrosie. Les principales manifestations cliniques sont, pour les personnes sensibles, des rhinites, conjonctivites et trachéites, qui peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants,

Courriel : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Téléphone : 09 72 37 68 88

Ou le signaler en mairie



Santé publique France a pour mission de protéger efficacement la santé des populations, crée depuis le 1er mai 2016. Cette agence réunit l'institut national de prévention et de l'éducation pour la santé (INPES), l'institut de veille sanitaire (INVS), l'établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) et addictions drogues alcool info service (ADALIS).

De nombreuses brochures et informations sur les risques dont par exemple :

Principaux conseils

**pour se baigner en toute sécurité**



- **Surveiller vos enfants en permanence**, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- **Choisir les zones de baignade surveillées**, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- **Tenir compte de votre forme physique** : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer votre niveau de natation.
- **Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité** : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc.



**Devenez sapeurs-pompiers volontaires !**

Si vous êtes intéressés par l'esprit d'équipe, par la solidarité, à apprendre les gestes qui sauvent, pour donner du temps aux autres, par l'action...

**Caserne de Tullins** : 04 76 27 98 85



### la liste d'opposition au démarchage téléphonique

L'inscription gratuite sur le site [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr), ouvert par le ministère de l'Economie, devrait permettre aux particuliers de ne plus être démarchés au téléphone.

Le service Bloctel vous protège contre le démarchage téléphonique. Lorsque vous inscrivez un numéro dans votre espace consommateur, vous vous opposez à ce que les entreprises vous contactent sur ce numéro de téléphone dans l'objectif de vous vendre des produits ou services. Tous les appels de prospection téléphonique vers les consommateurs sont concernés, **SAUF** ceux émanant de professionnels :

- avec lesquels vous avez un contrat en cours,

- auxquels vous avez communiqué de manière non équivoque votre numéro afin d'être rappelé,  
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines,  
- instituts de sondage ou associations à but non lucratif dès lors que l'appel n'a pas une finalité de prospection commerciale. Selon les délais de mise à jour des fichiers de prospection par les entreprises, vous pouvez continuer à recevoir des appels téléphoniques à des fins de prospection commerciale pendant **maximum trente jours** à compter de la date effective d'inscription de vos numéros de téléphone.

Le ou les numéros que vous avez inscrits seront protégés pour une durée de 3 ans. Au moins trois mois avant l'échéance de votre inscription vous recevrez un courriel vous informant des modalités vous permettant de la renouveler

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Bloctel](http://Bloctel), ou au 01 76 31 11 11

du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

## les Manifestations à Cras



# Atout Cras !

**Samedi 25 juin : une sortie**



**pour les jeunes 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

10 jeunes heureux de découvrir les deux parcours de tyroliennes et de frissonner sur les grandes tyroliennes !



1

## **Mardi 5 juillet : Fêtons les vacances en musique**

Avec la participation de jeunes musiciens cralins,



de tous les élèves des 4 classes de Cras et Morette,



et du groupe de METAL « SWEET END SOUR »



## Dès le mercredi 14 septembre : reprise des séances de gymnastique

Avec notre professeur Patricia Finet



Pensez à votre certificat médical !



**Samedi 30 juillet 2016 :**

**Pas de Vogue ni de concours de pétanque à Cras**

par manque de bénévoles

**Alors, rejoignez l'équipe ATOUT CRAS,**

**[atout.cras@gmail.com](mailto:atout.cras@gmail.com) ou <http://atoutcras.over-blog.com/>**



Une très belle saison qui s'est achevée lors de la journée  
du "**Challenge des Noyers**" le 2 juillet.

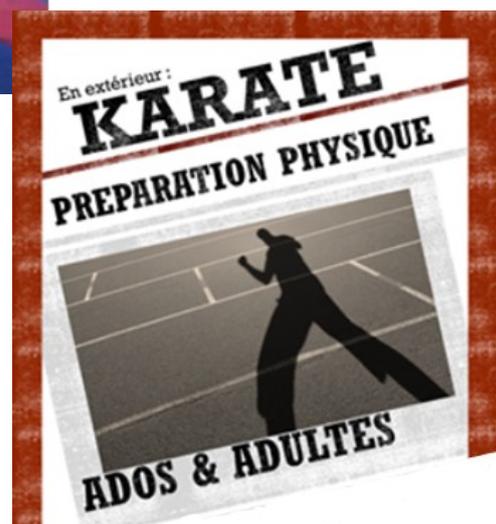


**Mais déjà se prépare la rentrée :**

reprise des entraînements le 1er Septembre,

Préparation physique

pour les ados & adultes à partir du 9 Août



**Avec les amis de l'agriculture ancienne :**

**Fête de la Batteuse les 13 et 14 août 2016**

**Samedi 13 août**

Après-midi = mise en marche et démonstration des matériels

**Dimanche 14 août**



Matin = **Moisson du blé, vente de pain au four communal de Cras**

Midi = Repas (réservation possible au 04 76 03 10 59)

Après -midi = battage à l'ancienne, démonstration de matériel ancien,  
**défilé de tracteurs anciens**



Toute la journée = **fabrication et vente de farine, exposition de matériel ancien et buvette**